



Fitch confirme la note A + attribuée à Sciences Po

Fitch, en confirmant aujourd'hui la note A+ de Sciences Po, prend acte de l'évolution positive des fondamentaux de l'institution, et confirme la rationalité de ses choix.

La note de Sciences Po s'explique, de l'avis de Fitch, par « *l'excellence académique de l'institution, au niveau national et international, ainsi que sa position particulière dans le paysage universitaire française qui suscite une demande étudiante soutenue. La note prend également en compte le fort soutien de l'Etat dont bénéficie la FNSP à travers le renouvellement en 2014 d'un contrat pluriannuel, sa performance financière correcte, ainsi que la flexibilité de ses ressources propres* ».

Avec un résultat net de 3,4 M d'euros, Sciences Po présente une gestion saine et efficace ainsi que des perspectives budgétaires encourageantes, qui s'expriment à travers la note de Fitch. Celle-ci conforte également le choix des évolutions structurelles en cours, notamment en matière de modèle économique. S'appuyant sur un solide soutien de l'Etat, Sciences Po a engagé une politique de diversification de ses ressources. En 2013, elles représentent 53,9 % du budget de Sciences Po ⁽¹⁾. L'institution entend poursuivre ce mouvement en exploitant davantage les ressources de la formation continue et la levée de fonds.

La note de Fitch tient également compte des éléments de prospective, notamment du document d'orientation stratégique *Sciences Po 2022*, qui 'est venu valider le contrat pluriannuel signé avec l'Etat.

Fitch a enfin pris connaissance du projet d'acquisition du site de l'Artillerie. Emblématique de ces évolutions structurelles, il traduit l'engagement pris par Sciences Po de poursuivre la rationalisation de son campus parisien. La soutenabilité financière de ce projet a été constatée cet été par la Caisse des dépôts et consignations et se voit confortée par la note de Fitch.

¹ Si l'on intègre dans les ressources de Sciences Po des rémunérations des personnels émanant directement du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du CNRS et qui n'abondent pas directement le budget de la FNSP, ce ratio est de 51,4 % en 2013, comme l'indique Fitch.